

Ma mairie en poche : une application mobile développée par Telmédia

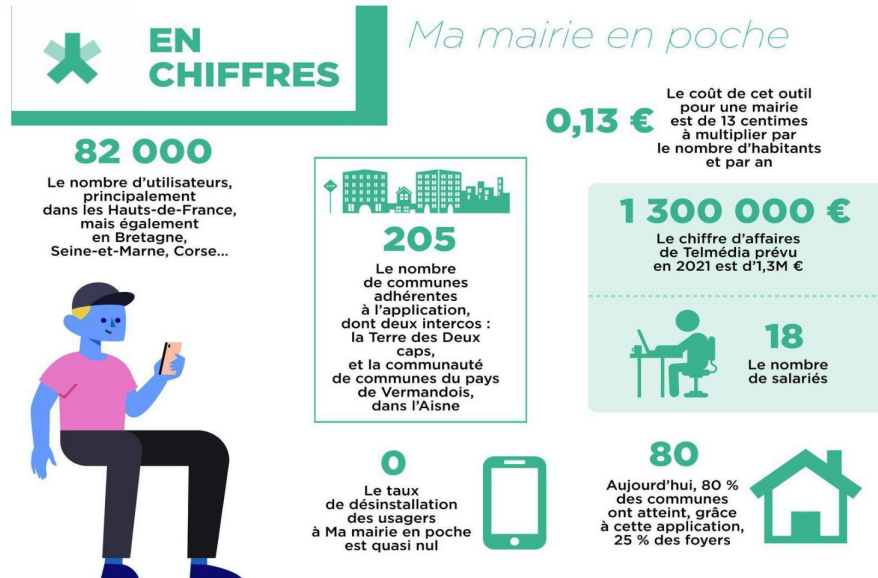
Il ne s'attendait pas à un tel succès, le fondateur et dirigeant de Telmédia basé à Avelin, Gérald Kaczmarek. Plus de deux cents collectivités ont déjà adhéré à l'application mobile Ma mairie en poche, qui permet aux communes de communiquer en temps réel sur le smartphone des habitants.

PAR MARIE-CATHERINE NICODÈME
villeneuveasqc@lavoixdunord.fr

AVELIN. L'idée avait germé fin 2018 : « Avec le format plus grand des téléphones, le développement des réseaux sociaux, il était temps de sortir, pour les mairies, une application mobile pour diffuser leurs infos en temps réel. » Des applications de ce type existent déjà en France, « mais sont souvent complexes », estime Gérald Kaczmarek. Le fondateur de Telmédia, lancée dix ans plus tôt, et spécialisée dans l'activité digitale pour les collectivités, développe, avec son équipe de 18 personnes, un outil simple, et accessible : « On aurait dû le lancer fin 2020, on l'a avancé mi 2020. » Conscient de l'opportunité qu'offrait son outil, en plein confinement : « Les mairies, face aux constants changements, devaient informer leur population le plus rapidement possible. »

« Ça revient à 13 centimes, à multiplier par le nombre d'habitants et par an. »

La commune qui accueille la société, Avelin, a été la première à lui faire confiance, « et après, cela a été l'avalanche, d'abord dans le secteur ». Ennevelin, Pont-à-Marçq, Mérignies, Cyscoing... l'ont suivie. « Aujourd'hui, on a 205 communes adhérentes à l'application. » Principalement dans les Hauts-de-France, cœur de cible de l'activité première de l'agence digitale, mais aussi en Bretagne, Corse... Et ce n'est qu'un début : « On gère 25 de-



mandes par mois depuis novembre. » Non, Gérald Kaczmarek, 56 ans, n'imaginait pas un tel engouement : « Le bouche à oreille a fonctionné très vite. » Et le succès a profité de cette improbable conjoncture : « Les changements d'élus, un rajeunissement, et l'obligation pour les communes de communiquer plus, et à distance »

ont rebattu les cartes.

ABORDABLE

Lors du lancement du produit, Telmédia avait d'abord ciblé les communes de 1 000 à 10 000 habitants. Et a choisi une politique tarifaire abordable pour ne pas évincer les plus petites collectivités, déjà pénalisées par l'absence d'un service communi-

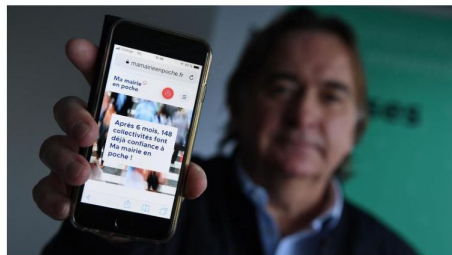
cation : « Ça revient à 13 centimes, à multiplier par le nombre d'habitants et par an. Ce n'est pas cher ! Et on leur fournit un kit de communication et un livret de bonnes pratiques. » Ce qui a rapidement séduit, également, de plus grandes collectivités. D'autant que l'application a évolué et évoluera encore : « Depuis le 10 janvier, on a une interface plus

ergonomique, intuitive, un langage plus simple. » Prochaine évolution, le 10 février : « L'utilisateur pourra faire un signalement avec géolocalisation de la photo prise. La mairie sera directement alertée ». La seconde fonctionnalité développée sera « le sondage. On met le pied à l'étrier à la démocratie participative. » ■

Qu'est Telmédia ?

Telmédia est une agence digitale dédiée aux collectivités territoriales. Elle a été fondée par Gérald Kaczmarek qui dirige une équipe de 18 personnes, installée dans la zone d'activités d'Avelin : « On ne travaille qu'avec la sphère publique. Notre maître-mot est un écosystème digital municipal. Avec comme vaisseau amiral, le site internet, mais aussi l'application mobile, les réseaux sociaux, et la gestion de la relation usagers. »

70 % du chiffre d'affaires de cette société numérique est réalisé dans les Hauts-de-France (Lille, Villeneuve-d'Ascq, Lambersart, Mons-en-Barœul, Tourcoing, Lille, communauté d'agglomération d'Hénin-Carvill...) « et on travaille aussi avec Dijon, Auxerre, Compiègne. Et on vient de gagner un très gros appel d'offres pour la ville de Tournai. On est très fiers car, nous, petite start-up, avons réussi à battre de très grosses entreprises. » ■



Telmédia a lancé l'application d'information et d'alerte municipale diffusée en temps réel sur le smartphone des habitants, il y a plus de six mois. PHOTO BAZIZ CHIBANE

COMMENT L'UTILISER ?

Pour pouvoir bénéficier de l'application « Ma mairie en poche », cela prend à peine une minute (j'ai testé !). Il suffit de se rendre dans le playstore de votre téléphone mobile, de rechercher « Ma mairie en poche » et de lancer le téléchargement. Il ne vous reste plus qu'à l'ouvrir, et à indiquer la ville où vous résidez ou celles qui vous intéressent.

Il est possible d'obtenir les informations de plusieurs communes, les notifications... Quant aux collectivités, plusieurs personnes d'une même commune peuvent se partager les codes d'accès et diffuser en direct les informations depuis un smartphone.

227.

Extrait du journal La Voix du Nord - Vendredi 22 Janvier Page:12/13

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)